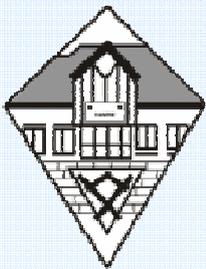


# Chastel-Nouvel

Bulletin municipal de la commune du Chastel-Nouvel | 1<sup>er</sup> semestre 2017



Mairie du Chastel-Nouvel  
48000 LE CHASTEL NOUVEL  
Tél. : 04.66.49.04.33  
Fax : 04.66.49.25.44  
Mail : [contact@chastel-nouvel.fr](mailto:contact@chastel-nouvel.fr)

[www.chastel-nouvel.fr](http://www.chastel-nouvel.fr)

## Au sommaire

- Édito (p. 2)
- Les « premières pages » à la bibliothèque (p. 3)
- Les activités de l'Amitié Chastelloise (p. 4)
- Opération « Une rose, un espoir » (p. 4)
- Budget 2017 (p. 5)
- Commémoration du 8 mai 1945 (p. 5)
- Travaux communaux (p. 6, 7 et 8)
- Élections présidentielles et législatives (p. 8)
- Journées découverte du patrimoine (p. 9)
- La Com-com Randon Margeride et l'Office de Tourisme Cœur Margeride (p. 10)
- Mémoires et légendes (p. 11)
- Contrôles de la qualité de l'eau (p. 11)
- Informations communales (p. 12)

Mesdames, Messieurs,

Dans la continuité du travail que nous avons engagé depuis le début du mandat, l'année 2016 a constitué une année de travail intense et complète, marquée par la mise en œuvre de dossiers importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité.

La commune est forte d'une démographie positive, c'est un signe de bonne santé pour le dynamisme de notre village mais qui impose certaines réflexions en terme d'aménagement du territoire.

Pour répondre aux besoins de notre population, nous avons, dès le début de l'année 2015, lancé un projet de création d'un point multiservices. Je suis heureux de vous annoncer que le financement de ce dossier est abouti et que nous pouvons dès cette année engager les travaux. L'objectif étant d'avoir un commerce de proximité pour amener un service supplémentaire bien utile à la population. Ce lieu sera propice à la rencontre et à la convivialité tout en donnant du dynamisme à notre commune.

Dans le même temps nous avons aussi mené une réflexion sur l'aménagement des équipements sportifs et notamment la création d'un espace d'accueil nécessaire aux activités de l'Association Sportive Chastelloise. Cet aménagement comprend aussi la mise aux normes et l'agrandissement de la salle des associations utilisée par tous. Les travaux devraient débuter dans l'automne permettant ainsi aux diverses associations communales de profiter de cette réalisation.

En ce qui concerne les travaux de voirie à venir, vous allez côtoyer durant la période estivale une zone de chantier au niveau de la rue du Couderc, sur laquelle les travaux d'enfouissement des réseaux puis de réfection de la voirie vont avoir lieu. Un élargissement de la voie est également prévu sur la route d'Alteyrac au départ de la RD 806.

Nous allons également réaliser sur une période de deux ans la modernisation de notre éclairage public en remplaçant les luminaires énergivores par des lampes LED à faible consommation d'énergie.

Les perspectives pour 2017 sont à nouveau riches et je me réjouis que nous ayons pu concrétiser des travaux importants en 2016 et que nous parvenions à en financer de nouveaux pour cette année, au service du rayonnement de notre commune.

Dans ce cadre, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour les efforts fournis et leur engagement pour maintenir la vitalité de leur collectivité. J'adresse des remerciements tout aussi sincères en direction de l'ensemble du personnel communal, qui contribue également à la bonne marche de tous nos projets.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier, notre ancienne Communauté de Communes de la Terre de Randon a fusionné avec la majeure partie de la Communauté de Communes de Châteauneuf-de-Randon et une partie de la Communauté de Communes de Margeride-Est donnant ainsi naissance à la nouvelle Communauté de Communes Randon Margeride comptant un peu plus de 5 000 habitants. Cette fusion a entraîné la reprise complète des compétences et un lissage des taux de fiscalité sur les huit prochaines années. Cette nouvelle collectivité doit être capable de porter de nouveaux projets structurants sur l'ensemble de son territoire dans le cadre de ses compétences.

Je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin pour faire un retour plus précis sur les actions menées et pour prendre connaissance plus en détail de toutes les perspectives que je viens de vous présenter. Je vous souhaite à tous de passer un très bel été ensoleillé, aux côtés de vos familles, de vos proches, de vos amis pour profiter des vacances et prendre un peu de repos bien mérité.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

## LES « PREMIÈRES PAGES » À LA BIBLIOTHÈQUE

Pour sa seconde session le programme « Premières pages » du Conseil Départemental, en collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de la Lozère, a permis à notre bibliothèque d'organiser des animations pour les tout-petits durant ce premier semestre 2017.

Ce nouveau cycle s'est décliné en 3 séances, le mercredi après-midi, dans les locaux de la bibliothèque, dont deux animées par l'association « Contelicot ». La première séance, animée par Isabelle le 26 avril a permis aux enfants et à leurs parents d'écouter des contes et comptines illustrés par de nouveaux albums. Ce temps d'écoute et de participation commune a été suivi de lectures individuelles choisies par chaque enfant.

La deuxième animation de ce programme 2017 a regroupé 11 enfants et 9 adultes, le 10 mai, autour de Brigitte pour un temps d'histoires lues alternant comptines, chansons et formulettes. La participation des enfants pendant la lecture permet de constater le plaisir et l'intérêt de ces moments de découverte des illustrations, des couleurs et des récits en

groupe.

Au cours de la troisième séance, animée par Isabelle, 9 enfants et 7 adultes ont partagé de nouvelles histoires et comptines.

Les dates sont choisies en collaboration avec la Bibliothèque de Rieutort-de-Randon pour permettre aux enfants de participer aux animations organisées dans les deux communes.

La préparation de ces animations, ainsi que le goûter partagé en fin de séance, sont encadrés par les 3 bénévoles qui assurent les permanences et apprécient de voir une augmentation régulière des usagers de la bibliothèque. A ce jour, notre bibliothèque compte 172 adhérents auxquels s'ajoutent les 120 enfants scolarisés au Chastel. Ces derniers, accompagnés de leur maître d'école, viennent environ toutes les trois semaines emprunter des ouvrages.

Ces animations ont également permis à de nouveaux châtellois de découvrir la bibliothèque située dans l'ancien presbytère, rue du Château au cœur du vieux village.

Comme tous les ans, de nouvelles acquisitions ainsi que des dons de particuliers viennent enrichir le fonds propre de notre bibliothè-

que constitué, à ce jour, d'environ 3 000 documents. Le catalogue des ouvrages disponibles est également complété par les prêts de la BDP de la Lozère.

Des animations, destinées aux enfants de 4 à 10 ans seront mises en place à l'automne 2017, hors programme Conseil départemental, en collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Rieutort-de-Randon. La première animation se déroulera le mercredi 20 septembre à 14 h. Le programme complet pourra être consulté sur le site de la mairie ultérieurement.

La bibliothèque du Chastel-Nouvel participera également au programme du « Cycle de Conférences » organisé par la BDP. Une conférence sur le thème du sport est programmée à Rieutort-de-Randon ainsi qu'une activité avec les scolaires au Chastel-Nouvel, le vendredi 13 octobre.

Du 10 juillet au 3 septembre, la bibliothèque sera ouverte les lundi et mercredi de 16 h à 19 h.

A partir du 4 septembre, réouverture aux horaires habituels.



## LES ACTIVITÉS À L'AMITIÉ CHASTELLOISE



Installée depuis fin 2016 à la Salle intergénérationnelle, L'Amitié Chastelloise, qui regroupe une petite centaine d'adhérents de 55 à 93 ans, a mis en place de nouvelles activités.

En effet un atelier « activités manuelles » regroupe actuellement, tous les jeudis après-midi à partir de 14 heures, une quinzaine de personnes. Les participantes peuvent s'adonner au plaisir de la couture, avec création de divers objets (sacs à tarte, cabas à provision, matelas à langer...), à celui du tricotage, du crochet ou à la réalisation d'objets de décoration à partir de diverses matières premières. Un cycle est prévu à la rentrée de septembre pour la confection de décorations de Noël.

Ces ateliers sont ouverts à toutes les personnes qui souhaitent venir partager un après-midi de convi-

vialité et acquérir ou apporter un savoir-faire. Toutes les suggestions sont les bienvenues !

Les mardis après-midi sont toujours occupés par les jeux de cartes ou par les parties de pétanque au boulodrome dès que le temps le permet.

Le 5 mai, une sortie a été organisée avec la visite du musée d'un forgeron au Vibal, près de Pont de Salars dans l'Aveyron. Le repas à

Saint-Martin des Faux a précédé l'après-midi où la trentaine de participants s'est retrouvée sur un bateau pour une croisière commentée sur le Lac de Pareloup.

Le club des Aînés était présent, à l'occasion de la Fête Votive du Chastel, avec sa traditionnelle tombola où de jolis lots ont été distribués.



## OPÉRATION « UNE ROSE, UN ESPOIR »

Pour la troisième année consécutive, les motards se sont mobilisés autour de l'association « Une rose, un espoir » le samedi 29 avril afin de collecter des fonds au profit de la lutte contre le cancer.

La municipalité soutenant cette action a accueilli les motards en

mairie en leur offrant café et viennoiseries. Positionnés au rond-point à l'entrée du village, ils proposaient une ou plusieurs roses en échange d'un don. L'attention des nombreux passants a été attirée par la présence d'une coccardine de couleurs vives qui leur a

permis de participer à la réussite de cette action. Une autre équipe de motards s'est rendu à Alteyrac à la rencontre des habitants.

Merci à la population pour l'accueil et la participation réservés à cette action. Un merci particulier aux motards.

## BUDGET 2017

Le budget 2017 a été voté à l'unanimité lors de la séance du 29 mars 2017.

Le conseil municipal a renouvelé son souhait de ne pas augmenter le pourcentage des taxes locales pour ce nouvel exercice.

Taxe d'Habitation : 12,74%

Taxe foncière sur le bâti : 11,71%

Taxe foncière sur le non bâti : 91,31%

Cotisation Foncière des entreprises : 19,08%

Ces taux restent en dessous de la moyenne départementale.

Une aide aux associations communales a également été accordée à hauteur de 14 710 €.

Le total du budget de fonctionnement s'élève à 780 213,42€.

L'excédent de la section fonctionnement a fait l'objet d'un virement sur la section investissement, d'un montant de 247 679,77€.

La section d'investissement comporte plusieurs opérations importantes :

Le renouvellement de l'éclairage public : 27 590 €

La construction de logements à l'étage de la salle intergénérationnelle : 200 000 €

La rénovation des équipements sportifs communaux : 359 616 €

La construction d'un point Multi-services :

Bien que la Communauté de Communes Randon Margeride dé-

tienne la compétence en matière de développement économique, la commune, avec l'accord des services de l'État, a décidé d'assurer seule ce projet. Ce dernier a été segmenté en deux entités distinctes : d'une part le logement (127 387.98 € TTC) et d'autre part, la partie commerciale, pour laquelle a été créé un budget annexe qui sera assujéti à la TVA : 968 303.35 € exprimé en hors taxe, puisque la commune n'aura pas à avancer la TVA.

Le total du budget d'investissement du budget principal est de 1 030 088.12 €.

## COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945

La commémoration du 8 mai 1945, s'est déroulée en présence des enfants des deux écoles, pour la deuxième année consécutive, le dimanche 7 mai.

À cette occasion, les enfants regroupés en une seule et même chorale, ont harmonieusement interprété la Marseillaise, sous la direction d'Éric ANNINO. Prenant à cœur cette cérémonie, les enfants s'étaient réunis auparavant pour une répétition générale après un premier travail en classe.

Une gerbe a été déposée devant le monument du souvenir par les enfants, entourés des anciens combattants de la commune et de monsieur le Maire, en présence d'une nombreuse population.

Ce devoir de mémoire est important pour chacun, et en particulier pour les jeunes générations. Il nous rappelle qu'il est essentiel d'œuvrer pour un monde de paix



et de solidarité entre les peuples. Après cette belle cérémonie, un apéritif offert par la municipalité, a été partagé à la salle intergénérationnelle. La municipalité tient à remercier chaleureusement les enfants pour leur implication ainsi que l'ensemble de la population présente.

## TRAVAUX COMMUNAUX

### Carrefour route d'Alteyrac et Vieille route nord :

Comme vous avez pu le constater, le mur de soutènement, propriété de la commune, situé au droit du carrefour de la route d'Alteyrac et de la Vieille route nord a été reconstruit. Dans un souci permanent de conservation du patrimoine local, la maçonnerie a été réalisée avec les pierres constituant l'ancien mur. Cette construction effectuée en retrait par rapport à l'ancien ouvrage correspond à la réelle limite séparative entre le domaine public et privé, ce qui n'a donc pas nécessité d'acquisition foncière et a permis un réalignement du domaine public. Le candélabre situé au droit de la rue de Bellevue a été également repositionné et intégré au nouveau mur afin d'améliorer la sécurité. L'espace libéré par ces travaux sera prochainement stabilisé et revêtu lors de la réalisation des futurs travaux de voiries.

Outre le dégagement de visibilité

que cela apporte au droit de ce carrefour, cet aménagement sécurise les abords de l'arrêt de bus situé à proximité.

### Cimetière :

L'ensemble des travaux d'aménagement du cimetière comprenant la réalisation du parking à l'entrée et la stabilisation des allées internes est achevé.

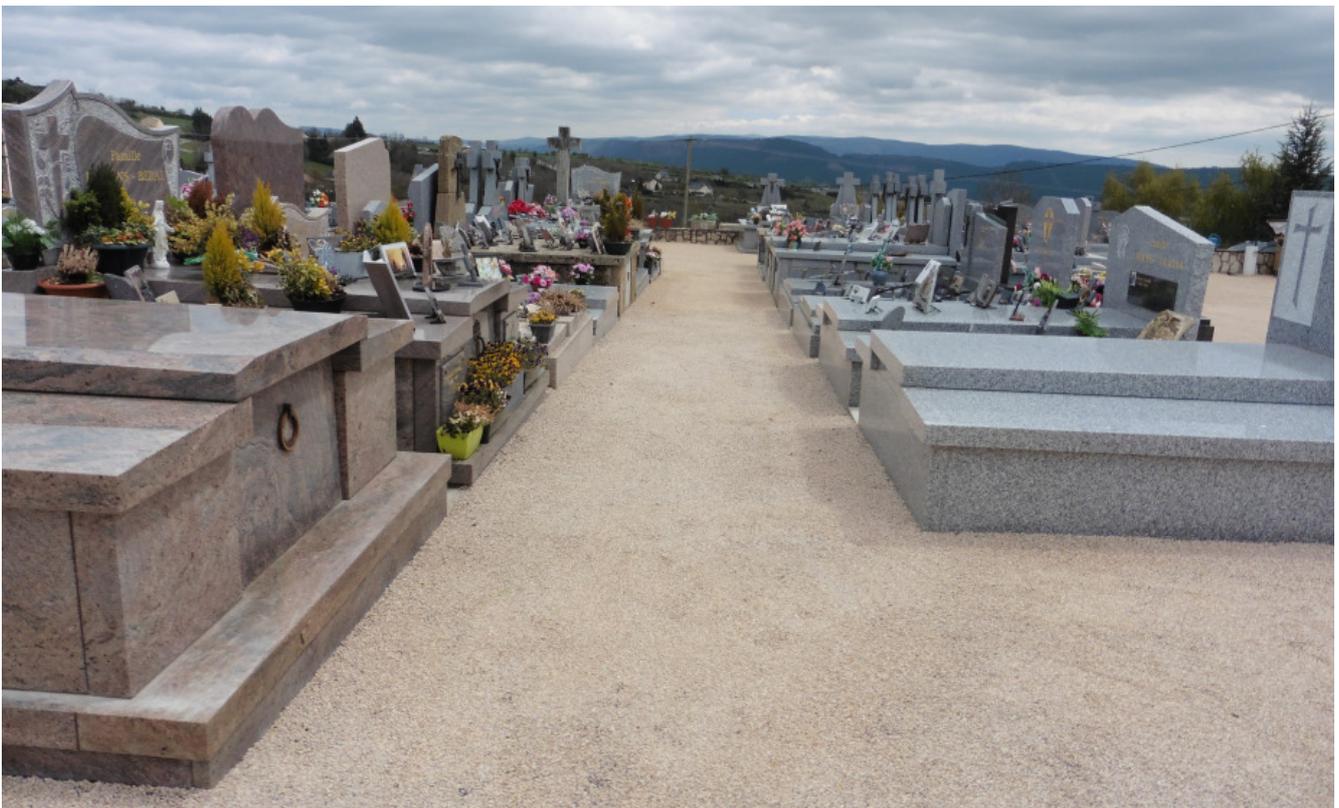
Débutés courant de l'année 2016, les travaux ont dû être interrompus en raison de conditions climatiques défavorables ne permettant pas la réalisation des finitions telles qu'elles sont aujourd'hui.

La création du parking ainsi que la stabilisation des allées par la mise en place d'un revêtement gravillonné de couleur claire, facilite l'accès en ce lieu de mémoire et de recueillement.

Ces travaux permettent également d'éviter la propagation des herbes dans les allées.

### Chemin de la Fagette et chemin du Causse d'Alteyrac :

Au même titre que les travaux réalisés sur les routes communales, l'entretien des chemins ruraux est aussi une action nécessaire pour préserver un accès carrossable pour les usagers. C'est pourquoi, au cours de ce printemps, deux tronçons de chemins ont fait l'objet de travaux : l'un situé au hameau de la Fagette en direction du réservoir, l'autre en limite de la zone d'activité d'Alteyrac, depuis le rond-point vers l'usine de traitement d'eau. La technique, utilisée lors de travaux précédents ayant donné entière satisfaction (scarification du chemin, broyage des matériaux en place puis compactage), a été remise en œuvre sur ces deux chantiers.



## TRAVAUX COMMUNAUX

### Route d'Alteyrac :

Les premiers mètres de la route d'Alteyrac depuis le carrefour avec la route départementale 806 jusqu'au carrefour suivant (Vieille route nord) vont faire l'objet de travaux d'élargissement de la voie permettant par là-même de faciliter le croisement des véhicules et donc d'améliorer la sécurité sur ce tronçon.

Les travaux prévus consistent, côté gauche de la voie en direction d'Alteyrac, à réaliser les terrassements nécessaires, à construire un muret de soutènement en limite future de propriété et à aménager la chaussée sur l'espace ainsi dégagé.

Tout comme pour les travaux décrits ci-dessus, le muret devrait être réalisé en "pierres du pays".

### Rue du Couderc :

Dans le prolongement des travaux déjà réalisés dans le centre Bourg du Chastel, la rue du Couderc, située entre le rond-point du 08 mai 1945 et le début du chemin des Églantiers, fera prochainement l'objet d'aménagements. Ces travaux se feront en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'enfouissement des réseaux aériens, l'adaptation du réseau pluvial et des eaux usées seront réalisés. Le cheminement piéton sera prolongé jusqu'à l'école. Pour sécuriser la circulation, le carrefour de la rue des Faïsses sera aménagé grâce à la création d'un mini giratoire sur le même modèle que ceux existants. Pour finaliser ces travaux, le revêtement de chaussée de la rue du Couderc sera entièrement refait. L'enfouissement des réseaux participe également à l'embellissement du bourg en faisant disparaître les câbles et poteaux disgracieux.



### Accessibilité :

Dans un souci de partage des espaces publics, la commune continue à mettre en œuvre les travaux de mise en conformité vis-à-vis de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux réalisés à ce jour sont le repositionnement des pavés devant l'entrée de la mairie afin de supprimer le ressaut existant, la modification de la rampe d'accès à l'agence postale par son allongement et son élargissement permettant de respecter les exigences réglementaires (pente et largeur de passage). Pour ce faire, la boîte aux lettres a dû être légèrement déplacée, le panneau d'affichage municipal repositionné en hauteur et le garde-corps rectifié en conséquence.

Ces travaux ont été réalisés en collaboration entre les employés municipaux et le personnel de la Communauté de Communes.

Dans la poursuite de cette démarche, les travaux à venir comporteront un aménagement de l'accès au premier étage de la mairie (salle du conseil municipal, bureau de vote, salle des mariages) d'une part et celui de l'accès à l'église d'autre part.

Concernant cette salle de la mairie, cela se fera par une nouvelle voie créée depuis la rue du Couderc le long du terrain de pétanque. Une place de stationnement réservée et adaptée aux personnes à mobilité réduite sera aménagée en bout de voie près de la porte d'entrée.

Cet aménagement nécessite la construction d'un petit mur de soutènement ainsi que l'ajout d'une marche à l'escalier existant reliant l'accès de la salle à la place de la mairie.

L'aménagement de l'accès à l'église se fera grâce à la création d'une rampe le long de l'édifice rue de l'Église, à l'agrandissement du perron, à la modification de l'escalier existant et à la mise en place d'une balustrade de sécurité. Afin d'intégrer au mieux cet aménagement à l'environnement architectural de l'église, les dalles du parvis actuel seront réutilisées pour constituer le revêtement de sols des aménagements futurs. Les nouvelles maçonneries nécessaires à cet aménagement seront réalisées en "pierres du pays".

Le lancement de ces travaux devrait avoir lieu au second semestre de cette année.

## TRAVAUX COMMUNAUX

### Éclairage public :

Afin de compléter le réseau d'éclairage public et de réduire les zones de pénombre, un candélabre sera installé à l'extrémité de la rue du Pous en direction de l'aire de jeux, un autre sur la Vieille route sud au sein de la zone artisanale d'Alteyrac, un dernier en bout de la rue du Causse à Alteyrac. Dans un souci d'économie d'énergie et de protection de l'environnement, les lampes les plus consommatrices seront remplacées progressivement par des lampes « LED » moins énergivores et plus efficaces. Au vu du grand nombre d'équipement, ce renouvellement sera effectué sur plusieurs années.

### WC public :

Afin de compléter la mise à disposition d'équipement nécessaire à la qualité de vie du village, il a été décidé de construire des toilettes publiques au cœur du bourg. Celles-ci seront installées à proximité du foyer rural (à côté des containers). Les travaux de construction de cet équipement seront réalisés en partie en régie par les employés municipaux épaulés par les employés de la Communauté de Communes Randon Margeride.

### Développement et rénovation des équipements sportifs :

Dans le cadre de sa politique d'aide aux clubs sportifs, le fonds d'aide au football amateur (FAFA) participe financièrement à des opérations d'aménagement des équipements destinés à la pratique de ce sport. La commune avait déjà réfléchi à la rénovation du terrain de tennis (devenu difficilement praticable) et de la salle des associations, avec la participation financière d'autres partenaires. La subvention du FAFA a permis d'élargir le projet initial en y associant la réalisation d'un espace d'accueil supplémentaire rendu nécessaire par la forte évolution du nombre de licenciés du club de l'AS Chastel ainsi que la construction de tribunes permettant au public d'assister aux rencontres dans de meilleures conditions.

Le début des travaux est programmé pour cet automne.

### Logements :

Le bâtiment abritant la salle inter-générationnelle fera l'objet de nouveaux travaux à l'étage afin de créer des logements destinés à la location. La surface disponible sera divisée en trois appartements

de type F2, F3 et F4. Ces travaux débuteront dans le courant du second semestre de cette année permettant ainsi une ouverture à la location en 2018.

### Multiservices :

Le projet du multiservices s'est accéléré ces derniers mois. Grâce au soutien de nos partenaires financiers (État, Région et Département) le budget alloué à ces travaux a pu être finalisé. Le permis de construire a été accordé. La consultation des entreprises est en cours, ce qui devrait permettre le lancement des travaux d'ici la fin de l'année. Les services proposés par cette structure seront : boulangerie-pâtisserie, épicerie, café, dépôt de presse. Un logement est également prévu et sera prioritairement alloué au gérant. Ce multiservices sera implanté en bordure de la départementale 806 à droite en direction de Mende, en amont de l'emplacement du tri sélectif à proximité du quartier des Caïres. Une rencontre, en présence du futur gérant, a permis de répondre aux différentes interrogations des riverains sur l'implantation et le fonctionnement de cet établissement dans leur quartier.

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Présidentielles 2 <sup>ème</sup> tour (Inscrits : 670 - Exprimés : 496 - Blancs : 63 - Nuls : 25)		Participation : 87,16 %	
Candidats	Tendance	Voix	% voix
Emmanuel MACRON	En marche	366	73,79
Marine LE PEN	Front National	130	26,21

Législatives 2 <sup>ème</sup> tour (Inscrits : 670 - Exprimés : 363 - Blancs : 22 - Nuls : 16)		Participation : 59,85 %	
Candidats	Suppléant(e)s	Voix	% voix
Pierre MOREL A L'HUISSIER	Sabine DALLE	176	48,49
Francis PALOMBI	Clio MOLINES-CHAPON	187	51,51

## LA JOURNÉE FAMILIALE DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

L'association Le Bouffadou organise tous les deux ans une journée dédiée à la découverte de notre patrimoine et de notre environnement local. Cette année le thème choisi était l'apiculture. Cette sortie s'est déroulée ce samedi 10 juin, jour de la Fête du Chastel.

32 enfants et 21 adultes se sont retrouvés à 10 heures devant la mairie et sont partis en direction

més et ont pu, à tour de rôle, visiter la miellerie de David et préparer le pain d'épice dans le four.

Dans la miellerie, les enfants ont observé le travail des abeilles ainsi que celui de l'apiculteur. Ils ont écouté attentivement toutes les explications et ont participé à l'extraction du miel.

Pendant ce temps, le second groupe a préparé le pain d'épice en suivant scrupuleusement la



du Ravin Blanc à la découverte de l'habitat des abeilles (ancien et moderne construit par l'homme) au rucher de Michel ROCHER. Cette excursion ponctuée de recherche et de reconnaissance des plantes mellifères s'est poursuivie jusqu'à la Fagette.

À l'arrivée, tous les promeneurs ont pu s'installer à côté du four, près du ruisseau. Une fois le pique-nique terminé, et après un temps libre consacré au jeu, Maryse a réuni les enfants pour la lecture d'un poème sur les abeilles et un moment d'échange.

Deux groupes ont ensuite été for-

recette proposée et chaque enfant a pu « mettre la main à la pâte » et remplir le moule individuel qui a été enfourné pour la cuisson.

Les deux groupes ont inversé les ateliers avant de déguster un goûter composé de pain cuit au four et du miel extrait auparavant.

Tous les participants ont ensuite pris le chemin de retour vers le Chastel. Les enfants sont repartis de cette journée de découverte avec le pain d'épice cuit dans le four accompagné d'un petit pot de miel offert par Le Bouffadou.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RANDON MARGERIDE ET OFFICE DE TOURISME CŒUR MARGERIDE



### Randon Margeride

Communauté de Communes

Depuis le 01 janvier 2017, la Communauté de Communes (Com-com) dont nous faisons partie, est officiellement en activité. Les nombreuses réunions de travail se sont succédées en début d'année afin d'être en ordre de marche le plus rapidement possible. Lors de la première séance du nouveau Conseil Communautaire, Patrice SAINT-LEGER, maire de Rieutort-de-Randon et Président de l'ancienne Com-com Terre de Randon, a été élu Président.

Cinq vice-présidents ont été désignés : Didier BRUNEL (Maire du Chastel-Nouvel), Guy GALTIER (Maire de Grandrieu, Président de l'ancienne Com-com de Margeride Est), Bruno DURAND (Maire de Châteauneuf-de-Randon, Président de l'ancienne Com-com de Châteauneuf-de-Randon), Christian PASCON (Maire de Saint-Paul-le-Froid) et Sonia JULLIEN (Maire de Saint-Sauveur-de-Ginestoux). En plus du Président et des vice-Présidents, 4 Conseillers Communautaires complètent le bureau : Jean-Luc GOAREGUER (Maire de Saint-Gal), Jacques BOULAGNON (Maire de Ribennes), Jacques TARDIEU (Maire de Saint-Amans) et Serge ROMIEU (Maire de Chauderac). Le siège de la Com-com est situé à Rieutort-de-Randon.

Le nom choisi est Randon Margeride. Un des premiers dossiers

traité a été la mise en place d'un nouveau Service Public d'Assainissement Non Collectif : le SPANC Randon Margeride. La redevance annuelle pour le contrôle et diagnostic des installations existantes a été fixée à 35 € HT (56 € précédemment). La périodicité minimale entre deux contrôles est fixée à 10 ans, conformément à la réglementation nationale.

La Com-com Randon Margeride a aussi compétence en matière de tourisme. À ce titre, une association intercommunale a été créée. Elle regroupe les trois anciens Offices de Tourisme de Rieutort-de-Randon, Châteauneuf-de-Randon et Grandrieu. Le nom qui a été retenu pour cette structure est « Cœur Margeride », son siège social sera situé à Châteauneuf-de-Randon et deux antennes seront créées à Rieutort-de-Randon et à Grandrieu, avec pour missions :

- Accueil, information et animation
- Promotion touristique et communication
- Publication, édition et distribution de documents.
- Commercialisation de produits touristiques ou artisanaux
- Coordination, gestion de l'ensemble des circuits de randonnées (VTT, pédestre et équestre)
- Promotion culturelle et artistique.

Trois employées travailleront sur les 3 sites : Marina GIBOUIN (Rieutort-de-Randon), Hélène MARTIN (Grandrieu) et Nathalie RABOT (Châteauneuf-de-Randon). La conseil d'administration est composé de 16 personnes : 7 représentants de la Communauté de Communes et 9 socioprofessionnels qui sont :

#### À Rieutort-de-Randon :

Mme ANNINO Emmanuelle (Centre équestre)  
M. BETTINI Bruno (Taxi, location VTT électrique, bar, tabac Fortunio)  
M. DURAND Hervé (La Ferme de Fioupage)

#### À Châteauneuf-de-Randon :

M. MENGUY Eric (Association « Les Crins de Margeride »)  
Mme RICHARD Carole (Association « Les Marcheurs du Randon »)  
M. ALBA Alain (Foyer « Arc en Ciel » de Chauderac et Pierrefiche + Foyer Du Guesclin à Châteauneuf-de-Randon)

#### À Grandrieu :

Mme WOJCIECHOWSKI Christine (Restaurant « Le Mazimbert »)  
Mme RICOU Corinne (Taxi- Gites de la Panouse)  
M. LAURÈS Jacques (Sentiers en Margeride)

#### Le bureau :

Président : M. MENGUY Éric  
Vice-Présidente : Mme JULLIEN Sonia  
Trésorier : M. ALBA Alain  
Secrétaire : Mme WOJCIECHOWSKI Christine  
VICE-SECRÉTAIRE : M. BETTINI Bruno

## MÉMOIRES ET LÉGENDES

### Le Ravin Blanc

De nombreux lieux de notre commune présentent des noms dont certains restent pour le moins mystérieux : exemple du « Tombeau de la princesse » situé à l'Est du lotissement des Frênes, sur le bord du chemin menant de l'aire de jeux à l'ancienne piste de stock-car. D'autres portent des noms plus évocateurs. C'est le cas notamment du « Ravin blanc », lieu que nous vous proposons de découvrir. Ce lieu est situé au bord de la RD 806, à gauche en montant en direction de Rieutort-de-Randon, à hauteur du réservoir d'eau du village du Chastel. Il a été utilisé pendant de nombreuses années comme un lieu de décharge en tout genre. Même si quelques personnes irrespectueuses de la nature, l'utilisent encore à cette fin, il ne sert aujourd'hui que de parking minute pour les automobilistes de passage (et de toilette naturelle, il faut bien le reconnaître) ou de parcours de promenade à pied ou à vélo pour de nombreux chastellois. Le nom donné à cet endroit semblerait

provenir, à notre connaissance, du rocher de couleur blanche se trouvant dans la pente Nord-Est de ce ravin et identifiable de loin depuis de nombreux points de la commune.

Mais durant des périodes plus anciennes, ce lieu n'a pas toujours été aussi paisible. En effet, grâce encore une fois au formidable travail de Marcel Durand et d'un certain nombre de membres de l'association du Bouffadou, des recherches ont permis de mettre en évidence que cet emplacement fut le théâtre de l'exécution de nombreuses sentences. Dès le 11<sup>ème</sup> siècle, l'évêque de Mende a, près de lui, un conseil de chanoines appelé « Le Chapitre » dont la puissance et l'autorité sont grandes. Cependant, la justice reste l'affaire de l'évêque qui, dans son diocèse, a le droit de juger les délits mineurs (basse justice) comme les crimes pouvant entraîner la mort (haute justice). Sans que cette particularité puisse être expliquée par les historiens, pour le Chastel-Nouvel et

ses environs, ce sont les chanoines qui ont droit de vie et de mort sur le territoire.

Pour exécuter les condamnés à mort par pendaison, des fourches patibulaires sont érigées. Cette expression est issue du latin « patibulum » qui signifie croix ou potence. Les fourches patibulaires étaient en général placées sur une hauteur, hors des villes, bourgs et villages, et ordinairement près d'un grand chemin, dans un lieu bien exposé à la vue des passants. Trois parcelles contiguës au ravin blanc, côté Sud, portent encore de nos jours le nom évocateur de « Las fourches » (les fourches). Selon la tradition orale, il se rapporte qu'après avoir été laissés de nombreux jours sur le gibet, les cadavres étaient ensuite précipités dans le ravin où ils étaient dévorés par les bêtes sauvages. Malgré l'histoire peu réjouissante de ce lieu, bien heureusement aujourd'hui, les personnes qui y circulent peuvent y apprécier avant tout la nature qui l'entoure.

## CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

L'eau du robinet est en France l'aliment le plus contrôlé. Elle fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire, depuis le captage dans le milieu naturel, jusqu'au robinet du consommateur. Le suivi sanitaire de l'eau comprend à la fois, la surveillance exercée par la personne responsable de la production et distribution de l'eau, et le contrôle mis en œuvre par les Agences Régionales de Santé (ARS). Ce contrôle permet de vérifier la qualité bactériologique et chimique de l'eau.

Les derniers résultats de la qualité de l'eau potable du réseau de distribution de notre commune ont été publiés par le Ministère en charge de la santé. Vous trouverez les résultats des trois points de distribution sur le lien Internet en fin d'article. Malgré la qualité satisfaisante de l'eau de consommation, une étude vient d'être menée afin de tester une méthode de traitement permettant de limiter les risques bactériologiques possibles, notamment au niveau des réservoirs de la Fagette et du Ravin Blanc. Cette méthode consiste

à l'exposition de l'eau aux rayons ultraviolets avant distribution.

L'Agence de l'eau Adour Garonne peut accompagner la commune, à l'aide d'une subvention à hauteur de 80 %, afin de soutenir ce projet. La demande a été déposée par la commune. Dès l'accord de la subvention des travaux seront engagés.

<http://www.chastel-nouvel.fr/bulletins/juin2017/eau>.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Heures d'ouverture au public

#### Secrétariat de Mairie :

Du lundi au vendredi : 08h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

Tél. : 04.66.49.04.33

#### Bibliothèque Municipale : (attention hors période scolaire horaires modifiés)

Lundi : 14h00 à 16h30 / Mercredi : 16h00 à 18h30 / Samedi : 10h00 à 12h00

Tél. : 04.66.48.05.27

#### Agence Postale Communale :

Lundi, jeudi : 14h15 à 16h00 / Mardi, vendredi : 08h00 à 11h00 / Mercredi : 15h00 à 18h00

Tél. : 04.66.49.18.73

### Fibre optique

Dans le cadre du plan de développement du très haut débit du Conseil Départemental, la commune a délibéré en début d'année afin d'adhérer au futur syndicat mixte qui assurera la maîtrise d'ouvrage concernant la création d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné sur le Chastel-Nouvel.

### Nouvelles constructions

Les « Maisons Chrysalide » vont débuter la construction de 23 lots sur notre commune (450 à 1000 m<sup>2</sup>). Le permis d'aménager a été déposé début Mars. L'ensemble des travaux devrait être terminé d'ici trois ans. La sortie du lotissement sur la RD 806 sera descendante et la circulation dans le lotissement, à sens unique.

### Chiens errants

Malgré une nette amélioration, encore trop de chiens divaguent dans les rues de notre commune. Il est demandé à chaque propriétaire d'être attentif à cette situation et de respecter le bien-être et la sécurité de tous en maintenant les chiens dans leur propriété. Même s'ils ne sont pas dangereux, la réaction de nos amis les bêtes peut entraîner des craintes et d'éventuels accidents.

## DATES À RETENIR

Samedi 01 juillet : fête du pain à Coulagnet (Le Bouffadou)

Lundi 07 août : visite nocturne du vieux Chastel (Pays d'Art et d'Histoire)

Samedi 02 septembre : rentrée de l'école de foot (AS Chastelloise)

Dimanche 03 septembre : journée des associations, marché artisanal et vide grenier

## ÉTAT CIVIL...

### Décès



*TICHIT Roger (89 ans)*

*LAURANS Ernest (86 ans)*

*LAURAIRE Agnès  
épouse JULIEN (49 ans)*

*COUTAREL Elian (86 ans)*

*...Nos peines*

### Naissances



*26 décembre : Flavie BLANC*

*13 mars : Léonard BORIES*

*13 mai :*

*Inès SAVAJOL-SAVAJOL*

*...Nos joies*

### Mariages



*...Nos félicitations*